

LETTRE OUVERTE A

Monsieur Antoine RUFENACHT  
Président de la CODAH

19 rue Georges Braque

76600 LE HAVRE

Le Havre le 13 Octobre 2008

Monsieur le Président,

La recherche de solution pour rétablir la gratuité du parking de l'hôpital Monod ne cesse de mettre en cause l'inacceptable racket subi par les usagers de l'hôpital public, les patients et ceux qui les visitent.

Dans ces débats tous azimuts, chacun essaye de se dédouaner en pointant les responsabilités des uns et des autres.

Président de la CODAH, vous suggérez un partage de prise en charge financière par les collectivités locales (communes, département, région).

Président du Conseil d' Administration du GHH, vous éludez votre décision de, confier à la société Q-PARK la gestion du parking à travers une délégation de service public qui exclue par la même tout autre responsabilité y compris celle de l' Etat dans cette affaire.

Vos propos et vos écrits en la matière tendraient donc à entériner le transfert de charge de l' Etat vers les usagers de l' hôpital public à travers une contribution directe (le péage du parking) ou indirecte (les impôts des collectivités locales).

Quelque soient les solutions retenues, qui se font tant attendre, l'une ou l'autre implique, de prime abord, la remise en cause de la délégation de service public dont bénéficie la société Q-PARK. Cette mesure, sollicitée à de multiples reprises, relève de toute évidence de votre autorité.

Etant nous mêmes demandeurs de cette décision initiale, nous souhaiterions connaître votre intention de soumettre cette question à un prochain conseil d'administration du GHH.

Dans cette attente, nous vous prions d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de nos respectueuses salutations.

Pour le collectif, par délégation  
Gérard EUDE

## LETTRE OUVERTE A

Monsieur Alain LEVERN  
Président du Conseil Régional  
de Haute Normandie.

Le Havre le 13 Octobre 2008

Monsieur le Président,

La recherche de solution pour rétablir la gratuité du parking de l'hôpital Monod ne cesse de mettre toujours en cause l'inacceptable racket subi par les usagers de l'hôpital public, les patients et ceux qui les visitent.

Dans ces débats tous azimuts, chacun essaye de se dédouaner en pointant les responsabilités des uns et des autres.

Président du Conseil Régional, vous avez récemment fait savoir que ce dossier ne relevant pas des compétences de votre collectivité, vous en écartiez toute contribution financière du département.

L'intérêt des hauts-normands et plus particulièrement des habitants de la pointe de Caux dans cette affaire vous laisserait-il à ce point indifférent pour opposer la loi de décentralisation à la volonté de faire cesser cette scandaleuse situation dont souffrent depuis des années les malades et les familles usagers de l'hôpital public.

Nous comprenons certes votre refus de cet inéquitable transfert de charge vers les collectivités locales. Un tel dossier ne mérite-t-il pas cependant une large mobilisation.

C'est bien ce qu'attendent avec une impatience manifeste les milliers d'usagers de l'hôpital Monod.

Il convient, dans un premier temps, d'obtenir de Monsieur RUFENACHT qu'il engage le conseil d'administration du GHH qu'il préside dans un processus de retrait de la délégation de service public dont bénéficie la société Q-PARK. Cette première mesure implique aussi naturellement l'ensemble des administrateurs au sein desquels siège votre représentant.

Cette première étape franchie ouvrirait la voie à la recherche de financement duquel ne pourrait s'exclure la responsabilité de l'Etat au titre de la santé public et de l'accès aux services de soins.

Nous aurions souhaité votre réel soutien dans les multiples démarches tendant à faire cesser ce véritable scandale du parking payant de l'hôpital Monod.

Dans cette attente renouvelée de votre implication à nos côtés, nous vous prions d'agréer, Monsieur le Président, nos respectueuses salutations.

Pour le collectif, par délégation

Gérard EUDE

LETTRE OUVERTE A

Monsieur Didier MARIE  
Président du Conseil Général  
Seine Maritime.

Le Havre le 13 Octobre 2008

Monsieur le Président,

La recherche de solution pour rétablir la gratuité du parking de l'hôpital Monod ne cesse de mettre toujours en cause l'inacceptable racket subi par les usagers de l'hôpital public, les patients et ceux qui les visitent.

Dans ces débats tous azimuts, chacun essaye de se dédouaner en pointant les responsabilités des uns et des autres.

Président du Conseil Général, vous avez récemment fait savoir que ce dossier ne relevant pas des compétences de votre collectivité, vous en écartiez toute contribution financière du département.

L'intérêt des seinomarins et plus particulièrement des habitants de la pointe de Caux dans cette affaire vous laisserait-il à ce point indifférent pour opposer la loi de décentralisation à la volonté de faire cesser cette scandaleuse situation dont souffrent depuis des années les malades et les familles usagers de l'hôpital public.

Nous comprenons certes votre refus de cet inéquitable transfert de charge vers les collectivités locales. Un tel dossier ne mérite-t-il pas cependant une large mobilisation.

C'est bien ce qu'attendent avec une impatience manifeste les milliers d'usagers de l'hôpital Monod.

Il convient, dans un premier temps, d'obtenir de Monsieur RUFENACHT qu'il engage le conseil d'administration du GHH qu'il préside dans un processus de retrait de la délégation de service public dont bénéficie la société Q-PARK. Cette première mesure implique aussi naturellement l'ensemble des administrateurs au sein desquels siège votre représentant.

Cette première étape franchie ouvrirait la voie à la recherche de financement duquel ne pourrait s'exclure la responsabilité de l'Etat au titre de la santé publique et de l'accès aux services de soins.

Nous aurions souhaité votre réel soutien dans les multiples démarches tendant à faire cesser ce véritable scandale du parking payant de l'hôpital Monod.

Dans cette attente renouvelée de votre implication à nos côtés, nous vous prions d'agréer, Monsieur le Président, nos respectueuses salutations.

Pour le collectif, par délégation

Gérard EUDE